

LA RIVE

20
Novembre 2021

Feuille d'informations et de critique constructive sur la politique municipale et intercommunale.
Responsable de la rédaction: Jean-Paul Goyhénéche goyheneche02@orange.fr 03 23 38 01 45.
Rejoignez-nous sur <https://ugnylegay.pagesperso-orange.fr>



Même les chasseurs, censés être les grands protecteurs de la nature, laissent traîner leur cochonnerie...

Edito:

Avec ce numéro 20, nous voici revenus au temps des feuilles mortes... Elles tapissent nos pelouses et jonchent les espaces publics, qui, avec la terre déversée par les engins agricoles récoltant maïs et betteraves, forment une infame bouillie qui décore nos bords de routes... Tout ça n'est pas très beau, et surtout pas très propre... Mais cette saleté qui donne à notre village un aspect peu ragoûtant, n'est malheureusement pas la seule pollution que nous ayons à supporter... Ne voit-on pas dans toutes nos campagnes des immondices joncher les bords de route, bouteilles, restes de victuailles de chez Mac Donald, masques sanitaires, quand ce ne sont pas des sacs poubelles remplis de détritrus ou de vieux bidets jetés dans les sous-bois?

Et ceci n'est que la partie visible de ce qui nous entoure de pollution... Nous ne voyons pas celles, plus insidieuses parce qu'invisibles, des produits polluant notre atmosphère ou nos nappes phréatiques!?

L'eau que nous buvons... L'air que nous respirons

On s'en doutait un peu, mais il paraît que notre eau, même si elle est régulièrement analysée par l'ARS (Agence Régionale de santé), contient des choses pas très catholiques pour notre santé... Un article de l'excellent site d'informations "Reporterre" nous informe de la façon un peu légère avec laquelle on cherche si l'eau du robinet est bonne à boire:

« C'est dans l'Aisne qu'on recherche le plus faible nombre de pesticides, douze seulement en moyenne. »

Avec de très grandes disparités selon les territoires. «Le nombre de molécules recherchées dans une vingtaine de départements est particulièrement faible — moins de 110 molécules recherchées, soit moins de 15 % des molécules susceptibles d'être détectées dans l'eau, écrivent les associations. **C'est dans l'Aisne qu'on recherche le plus faible nombre de pesticides — douze seulement en moyenne — alors même qu'il s'agit d'une région d'agriculture intensive.**» En clair, «ce n'est pas parce que votre bulletin est "conforme" qu'il n'y a pas de pesticides».

L'an dernier, l'association **Génération futures** avait déjà lancé l'alerte sur la qualité de l'eau du robinet, polluée par les pesticides, mais aussi par leurs dérivés. Ces métabolites, qui se forment lorsque les produits phyto se retrouvent dans l'environnement, ne sont pas ou très peu recherchés dans l'eau.

« Dans le meilleur des cas, les ARS cherchent 10 à 15 métabolites, expliquait ainsi un représentant de l'association. Mais on estime que chaque pesticide produit entre 5 et 7 métabolites. Si on multiplie cela par les 500 ou 600 matières actives de pesticides présentes en France, on arrive à des milliers de métabolites, dont on ne sait presque rien, mis à part que

certains sont aussi toxiques, voire plus, que les pesticides dont ils sont issus ! »

Autre trou dans la raquette, et de taille, « **les teneurs maximales en résidus de pesticides autorisées dans l'eau potable par la réglementation ne prennent pas en compte le fait que de nombreux pesticides sont fortement soupçonnés d'être des perturbateurs endocriniens** ». « Ces molécules n'obéissent pas à la règle de "la dose fait l'effet", autrement dit elles ont des effets potentiellement nocifs même à des doses très faibles, inférieures aux normes sanitaires ».

Là encore, des prélèvements d'eau jugés conformes du strict point de vue réglementaire contiennent en réalité des perturbateurs endocriniens: les associations ont relevé «pas moins de 28 % d'analyses jugées conformes aux limites réglementaires pour lesquelles au moins un ou plusieurs pesticides soupçonnés d'être des perturbateurs endocriniens sont présents à des teneurs quantifiables ».

Dernier point, et non des moindres, la « conformité » se paie au prix fort. « Si l'eau est aujourd'hui meilleure au niveau du robinet, ce n'est pas parce que l'agriculture française a amélioré ses pratiques, avec moins de pesticides et d'engrais azotés, mais parce qu'on dépollue plus, ou qu'on ferme les sources trop polluées ».

«En effet le coût de la dépollution des pollutions agricoles représente entre 750 millions et 1,3 milliard d'euros par an, intégralement financé par les consommateurs via leurs factures d'eau et la redevance qu'ils versent aux agences de l'eau», rappellent les associations, qui ont lancé une pétition afin que «l'État [garantisse] une eau sans pesticides».

Vous voyez, les choses ne sont pas si simples et si "idylliques" pour notre eau du robinet... **A quand un sursaut des pouvoirs publics locaux pour prendre cette affaire au sérieux?...**

Mais la pollution de l'eau n'est pas la seule nuisance que nous ayons à supporter dans notre environnement... La pollution de l'air est, elle aussi, présente à nos portes. Et comme celle de l'eau nous ne la voyons pas... Bien sûr, il y a les odeurs, mais beaucoup de gaz toxiques sont inodores et incolores...

Des tâches noires sur le toit de mon camping-car...



Chaque fois que je lave le toit de mon camping-car, à peu près tous les six mois, j'ai pu observer de minuscules petits points noirs qui maculent toute la surface blanche et lisse du toit... Ça ne peut pas être un dépôt d'origine végétale... Je soupçonne que cette pollution provient de la circulation automobile et des gros avions qui passent au dessus de nos têtes...

Alors bien sûr, nos gouvernants vous diront qu'ils font tout pour résoudre ce problème... Ne financent-ils pas l'agence ATMO, pour mesurer la qualité de l'air sur l'Agglomération Chauny Tergnier La Fère?...

Oui, mais le hic, c'est qu'il n'existe pas de station de mesure de la pollution à Chauny! La plus proche implantée dans l'Aisne est celle de Saint-Quentin. Les mesures que l'on nous communique se font par extrapolation des mesures des stations limitrophes à notre zone. Nous sommes donc informés des pollutions qui diffusent sur le territoire régional, mais pas des pollutions locales...

Les pollutions locales dégagées par l'industrie passent discrètement sous les radars, mais n'en sont pas moins réelles. Toutes les industries émettent des COV (Composés organiques volatiles). Ces COV «peuvent facilement se trouver sous forme gazeuse dans l'atmosphère. Ils constituent une famille de produits très large». Mais surtout, ils sont toxiques et cancérigènes à une certaine dose. Et puis il y a l'industrie chimique, bien présente dans le sud de l'agglomération. Et là aussi c'est de la dynamite!

Vous voyez donc que pour ça aussi, nos élus ont du pain sur la planche... Et s'ils ne prennent pas ces problèmes à bras le corps, peut-être faudra-t-il aller leur rappeler qu'ils ont **le devoir de nous protéger de ces agressions environnementales!**

a part ça...

à part ça...

à part ça...

Ça bouge du côté de l'antenne...



Après les déboires de l'installation de la nouvelle antenne, les travaux ont l'air d'avoir repris... Des fourreaux ont été enfouis, et passés délicatement sous la chaussée, puis déroulés en aérien jusqu'à l'entrée du village sur les poteaux téléphoniques qui bordent la route... Des esprits chagrins déplorent que ces fils passés en aérien n'aient pas été également enterrés. Mais pour ça, il aurait fallu que les autorités villageoises "se bougent", ce qui apparemment n'a pas été le cas...

Bon, enfin, les travaux avancent, peut-être verrons-nous la téléphonie Ugnienne s'améliorer dans la prochaine décennie?...

Nouveau taux de la Taxe Foncière...

TF 2020	Commune	Taxes foncières 2021	Commune	Sy col
Taux 2019	16,55 %	Taux 2021	48,27 %	
Taux 2020	16,55 %	Adresse	55 RTE DE GUIVRY	
Adresse	55 RTE DE GUIVRY	Base	1173	
Base ①	1170	Cotisation	566	
Cotisation	194			

Malgré les déclarations de Madame la Maire dans le dernier Hélot, qui nous disait que les taux communaux des impôts locaux n'avaient pas augmenté, je suis au regret de devoir contester cette affirmation: ils ont bien augmenté!

La preuve en image...

16,55 en 2020...

48,27 en 2021...

Bien sûr, ça n'a pas eu d'impact sur le montant de l'impôt, puisque la part départementale a disparu au profit de la commune... Mais en matière de fiscalité, comme d'ailleurs dans beaucoup d'autres domaines, la gestion municipale a besoin de rigueur et de clarté. Sinon, les citoyens ont tôt fait d'accuser leurs élus de leur cacher des choses...

Et ça, c'est le début du complotisme!